

Service
**Secrétariat
Général**

Tél : 01 69 46 72 01
Fax : 01 60 15 45 31

Votre contact :
N. VASSEUR / CV
Votre référence :
Convocation du Conseil
Municipal

Monsieur Olivier Corzani, Maire
A Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Le 29/03/2024

Cher-e-s collègues,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra **salle du conseil municipal en mairie** :

**Vendredi 5 avril 2024
20 h 00**

**20 H 00 Questions ouvertes du public (durée maximum de 30 minutes) à l'issue :
ouverture de la séance du conseil municipal.
Les questions peuvent également être posées à l'adresse mail suivante :
mairie@mairie-fleury-merogis.fr jusqu'au 5 avril, 12h00.**

Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT
Approbation du compte-rendu du 19 mars 2024

- 1- Budget primitif 2024 – budget principal – reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent et affectation prévisionnelle
- 2- Budget primitif 2024
- 3- Vote des taux des taxes directes locales pour 2024
- 4- Subventions aux associations
- 5- Construction collège : autorisation donnée au Département pour l'empiètement du projet de construction sur les parcelles AH 13 et AH148
- 6- Bilan 2023 et programmation 2024 relative à l'abattement sur la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB)
- 7- Ressources humaines : Tableau des effectifs

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, chers-e-s collègues, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Olivier CORZANI
Maire de Fleury-Mérogis
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

